



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025

OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET LE CCAS DANS DIVERSES FAMILLES D'ACHAT
CONVENTION CONSTITUTIVE
Autorisation de signature

N°2025_086

Date d'affichage de la liste des délibérations : **23 septembre 2025**

Date de transmission en Préfecture : **19 septembre 2025**

Date de mise en ligne : **19 septembre 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **9 septembre 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Catherine PEREZ**

Membres présents à la séance :

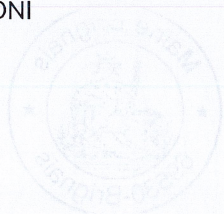
Serge BÉRARD - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean PETIT - Béatrice VERDIER - Lionel CATRAIN - Christine MARCILLIERE - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Isabelle WEULERSSE - Christiane CONSTANT

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Anne-Claire ROUANET (à Sébastien FRANÇOIS) - Guy BOISSERIN (à Christine MARCILLIERE) - Christophe GALLAY (à Éric JACQUET) - Florence RICHARD (à Michèle EYMARD) - Solange VENDITTELLI (à Laurence BEUGRAS)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Jean-Philippe SANTONI





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025

Considérant que la ville de Brignais et le CCAS ont un besoin commun concernant les familles d'achats suivants :

- Elagage et abattage des arbres
- Vérification, maintenance des équipements de sécurité incendie, ascenseurs, portes et portails automatiques et vérification annuelle électrique/thermique des bâtiments de la ville et du CCAS de Brignais

Considérant que la commune de Brignais et le CCAS souhaitent grouper leurs commandes ;

Considérant qu'il importe donc de définir les conditions d'organisation administrative, technique et financière de ce groupement et d'en fixer le terme ;

Il est soumis à l'assemblée délibérante, un projet de convention ayant pour objet de constituer un groupement de commandes dans les domaines susvisés.

Les caractéristiques de la convention sont détaillées au sein du projet de convention tel que présenté en séance et joint en annexe.

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 9 septembre 2025.

Vu les dispositions du Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et L2113-7,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- APPROUVER les termes de la convention constitutive de groupement de commande dans diverses familles d'achat telle que présentée en séance et jointe en annexe
- AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention, ainsi que toutes les pièces et actes y afférents

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Catherine PEREZ

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD